

Capital

3€

N° 912  
Mai 2009

# Capital

www.Capital.fr

**Lacoste contre  
Ralph Lauren,  
le match** (p. 62)

**Assurance vie :  
les nouveaux  
contrats anticrise** (p. 128)

**Le plan de relance  
de Sarkozy  
tient-il la route ?** (p. 108)

RÉGION PAR RÉGION, 500 CAS À LA LOUPE

## Les vrais revenus de nos élus



- Leurs salaires et indemnités
- Leurs petits et gros avantages
- Leurs business cachés (p. 66)

DOSSIER : L'AUDIT DES CONSTRUCTEURS ET LEUR AVENIR

**Automobile :  
qui va survivre ?** (p. 20)

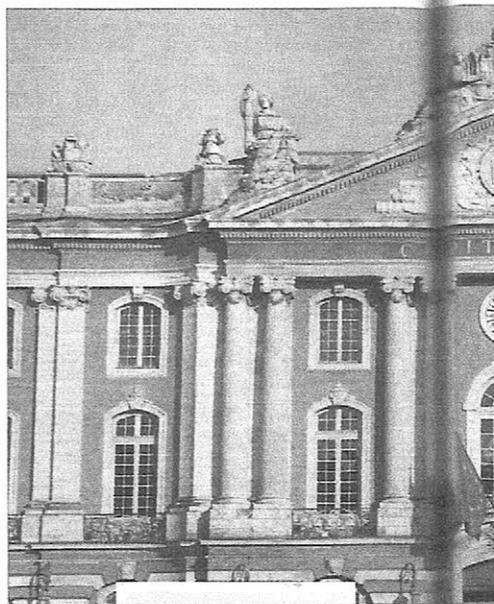
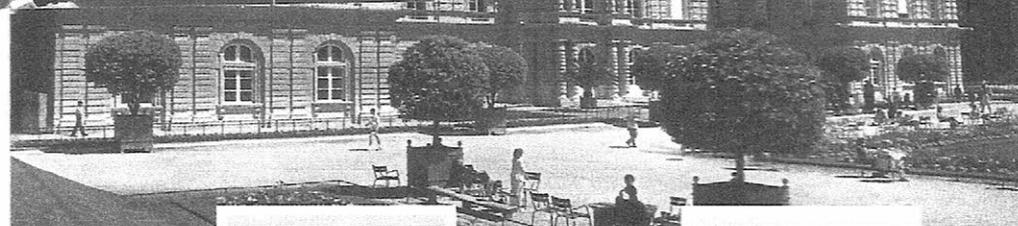


BEL : 3 700 CFP - ESP : 3 700 CFP - D : 5 € - ESP : 4,50 € - GR : 4,50 € - ITA : 4,50 € - LUX : 3,70 € - PORT. CONT. : 4,50 € - DOM : 5,20 € - Maroc : 35 DH - Tunisie : 3 900 DTU - Zone CFA Avion : 4 700 CFA - Zone CFP Avion : 1 300 CFP

LES STARS...  
LES LOCAUX À LA LOUPE

MAIRRE  
Frais de représentation parlementaires

Le Sénat verse 6 160 euros par mois de frais de représentation à ses membres.



## Les indemnités officielles que perçoivent les représentants du

Président de la République  
**22 249 €\***

Premier ministre  
**21 026 €\***

Ministre  
**14 017 €\***

Président du Sénat  
**14 185 €\***

Président de l'Assemblée nationale  
**17 100 €\***

Sénateur, député et député européen  
**7 008 €\***

► Suite de la page 66

pour courir les sommets internationaux et trimer quinze heures par jour dans son bureau de Bercy, la ministre gagne, comme tous ses collègues, 14 017 euros brut par mois. «Pas même un quart de ce qu'elle percevait à la tête du cabinet d'avocats américain Baker & McKenzie», glisse un proche. Quant à Nicolas Sarkozy, ses complets Dior et ses virées mexicaines de gagnant au Loto ne doivent pas faire illusion. Bien qu'il se soit lui-même augmenté de 170% dès son arrivée à l'Élysée, il ne tou-

che que 264 000 euros brut par an. Autant dire une misère, en comparaison des 4,7 millions encaissés en 2007 par l'ex-P-DG de la Société générale, Daniel Bouton, dont il a réclamé vainement la démission au début de l'affaire Kerviel. On comprend dès lors cette phrase prêtée au candidat Sarkozy lors de la campagne présidentielle : «Après la politique, j'irai gagner de l'argent.»

Deuxième constat : derrière les ténors qui squattent les plateaux de télé, des milliers d'élus bossent pratiquement pour des clous. Il suffit de ren-

dre visite à n'importe quel maire de ville de moins de 3 500 habitants – 90% de nos 36 700 communes – pour prendre la mesure du sacerdoce. Salaire brut : 1 613 euros par mois. Temps de travail : sept jours sur sept. Responsabilité : écrasante. Une toiture qui s'envole, la grêle dans les champs, un poids lourd dans le fossé ? Il est sur le pont. Et, si des gamins de l'école sont intoxiqués par des yaourts périmés à la cantine, c'est sur lui que se retourneront les tribunaux. «Il faut être dingue, retraité ou fonctionnaire pour brigner ce genre de mandat», assure Vincent Quivy, auteur d'«Abus de pouvoir» (Editions du Moment), une enquête fouillée sur les passe-droits de la République.

Il faut dire que, avec 180 000 conseillers municipaux rémunérés, 4 200 conseillers généraux et 1 880 conseillers régionaux, la France détient le record du nombre de représentants politiques en Europe. Notre boulimie électorale confine parfois à la caricature. Se doute-t-on qu'à Rouvroy-Ripont, dans la Marne, neuf élus représen-

tent... huit habitants ? La loi imposant à toutes les communes d'avoir au moins un maire et huit conseillers, il a fallu dénicher un voisin qui payait ses impôts au village pour jouer les figurants... «Tout cela prêterait à sourire si les budgets publics étaient extensibles, s'agace un député du coin. Comme ce n'est pas le cas, beaucoup d'élus sont payés avec un bol de soupe.»

**Plus de 80% des députés ont au moins un autre mandat local**

Les plus malins ont cependant trouvé la combine pour arrondir leurs fins de mois : ils cumulent. A Saint-Mandrier, par exemple, riante bourgade de 6 000 âmes nichée sur la côte varoise, monsieur le maire n'a droit qu'à 2 064 euros par mois. Mais, comme sa ville est intégrée à une communauté d'agglomération, il s'en est fait désigner vice-président. 2 700 euros de plus. Jusqu'en 2008, il était aussi patron du syndicat pour le traitement des eaux usées (700 euros de bonus) et vice-président du syndicat intercommu-

\* Toutes les indemnités sont exprimées en brut mensuel.

## DES ÉLUS QUI RENONCENT À LEUR SALAIRE...

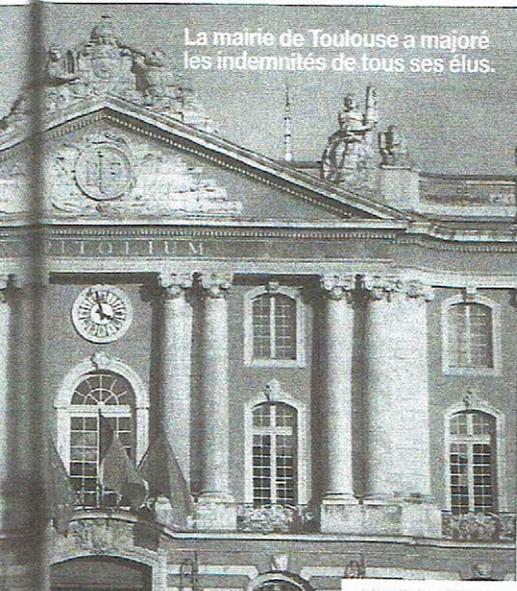


Démission : quel est le point commun entre Françoise Filion et la députée communiste Marie-Hélène Amable ?

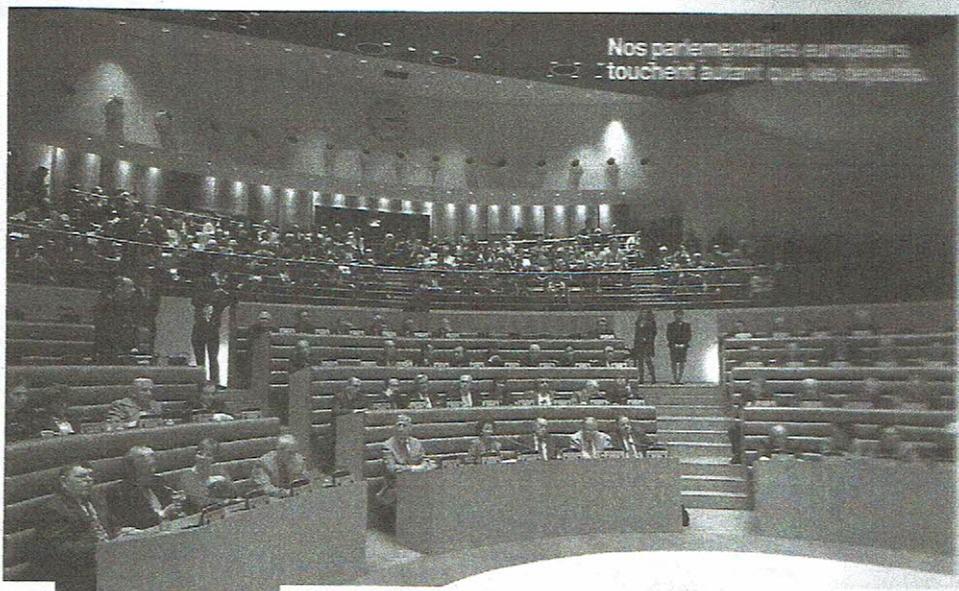
S'estimant assez payés comme ça, tous deux refusent d'encaisser une partie de leurs indemnités. Le premier

a fait une croix sur les 2 533 euros auxquels lui donne droit son mandat de président de communes de Sablé-sur-Sarthe, qu'il continue d'exercer. La seconde gère carrément la ville de Bagneux pour du beurre, en se contentant de son indemnité de députée. Chapeau !

La mairie de Toulouse a majoré les indemnités de tous ses élus.



Nos parlementaires européens touchent autant que les députés.



## du peuple

Maire d'une ville de plus de 100 000 habitants  
**5 441 €\***

Maire d'un village de moins de 500 habitants  
**638 €\***

Président d'une communauté urbaine de plus de 200 000 habitants  
**5 441 €\***

Président d'un conseil régional ou général  
**5 441 €\***

Conseiller général (plus de 1,25 million d'habitants) ou régional (plus de 3 millions d'habitants)  
**2 627 €\***

Conseiller général (moins de 250 000 habitants) ou régional (moins de 1 million d'habitants)  
**1 501 €\***

nal chargé des ordures (1 400 euros). La perte de ces postes ne lui a néanmoins pas trop coûté, il s'est fait élire dans la foulée conseiller général de son département (2 600 euros brut mensuels). «A leur création en 1999, les communautés d'agglomération étaient censées simplifier l'appareil d'Etat, se souvient Vincent Quivy. Aujourd'hui, elles servent surtout à compléter les revenus de nos petits élus.»

Et ceux des grands itou. Un siège à l'Assemblée par ici, une mairie par là, une vice-présidence de conseil général pour faire passer le fromage... Du temps de Georges Pompidou, l'Assemblée nationale comptait déjà 40% de cumulards. Aujourd'hui, plus de huit députés sur dix vont picorer ailleurs – quitte à laisser désertes les travées de l'hémicycle, comme on vient encore de le constater lors du premier vote de la loi Hadopi sur le téléchargement illégal. Une pratique impensable au Bundestag et à la Chambre des communes. «Chez nous, le parlementaire qui bosse du matin au soir gagne moins que son collègue à mi-temps», ironise le

député de l'Aisne René Dosière, grand empêcheur de dépenser en rond de l'Assemblée.

✱ Certes, pour éviter les excès, la loi interdit désormais aux parlementaires multicartes de gagner plus de 9 730 euros (pour les autres élus, le plafond est de 8 165 euros). Mais, comme elle leur permet aussi de reverser ce qui dépasse aux élus de leur choix, même si c'est leur épouse, l'argent n'est pas perdu pour tout le monde. Au reste, ces plafonds n'incluent ni les frais de représentation (qui peuvent dépasser 7 000 euros), ni l'enveloppe de 9 021 euros censée financer les salaires des collaborateurs du parlementaire.

Sans doute ces compléments sont-ils utiles lorsqu'il faut louer une permanence, renouveler une garde-robe ou recruter une plume pour ses discours. Mais quand l'heureux élu dispose déjà d'un cabinet au sein de sa mairie, que fait-il de cet argent ? «Il n'est pas rare qu'il embauche son conjoint ou ses amis, et garde les frais de représentation comme un deuxième salaire», s'agace René Dosière. Affirmation implicitement confirmée

par l'avocat de Julien Dray. Pour justifier le train de vie Rolex-Berluti de son client, ce maladroït a avoué dans un hebdomadaire qu'«entre l'Assemblée nationale et la vice-présidence du conseil régional d'Ile-de-France, Julien Dray gagn[ait] plus de 15 000 euros par mois».

### "Les électeurs ont tendance à fermer les yeux sur les abus"

A ces confortables indemnités s'ajoute une sarabande d'avantages plus ou moins officiels (lire page 70). Voyages «d'études» au soleil, berlines avec chauffeurs, retraite aux petits oignons (pour les parlementaires), sans parler des déjeuners gastronomiques qui font la joie des sénateurs avant le petit rousillon de l'après-midi... Il est loin le temps où le général de Gaulle payait lui-même sa facture d'électricité à l'Élysée. Condamné en 1996 pour avoir confondu ses employés de mairie avec ses employés de maison, Patrick Balkany, le premier magistrat de Levallois, semble plus flam-

boyant que jamais. «Il existe une forme de tolérance dans l'opinion», observe la politologue Janine Mossuz-Lavau, auteur de «L'Argent et Nous» (Ed. de La Martinière). Tant que les députés ne détournent pas des millions, les électeurs ont tendance à fermer les yeux.»

Pas très républicain tout ça ? Certes. Le problème, c'est que les parlementaires ne sont pas masochistes. Et qu'ils se sont toujours débrouillés pour entrer le moindre projet de réforme susceptible de menacer leur confort. Dernier torpille en date : le comité Balladur, missionné par Nicolas Sarkozy pour moderniser les institutions, l'ancien Premier ministre prétendait alléger le mille-feuille de nos échelons administratifs en interdisant vraiment le cumul des mandats et en fusionnant les départements et les régions. Flairant le danger, les sénateurs-maires-présidents de conseils généraux se sont empressés de créer «un groupe de travail interne» pour flinguer le projet avant l'examen de la loi en juin. Le big bang attendra...

Olivier Blanchard